Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 37 (1991)

Heft: 24-25

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE DE PRESSE

Nouvelles en provenance des cantons suisses.

BALE

Centre d'accueil

La Confédération a décidé d'agrandir le centre d'accueil pour requérants d'asile "Bässlergut" à Bâle, où 1818 demandes d'asile sont en suspens. Le centre verra sa capacité passer de 80 à 700 places. Près de 35.000 nouveaux requérants se sont présentés en Suisse en 1990, et le nombre des cas en suspens est monté à 55.000. La plupart d'entre eux viennent aujourd'hui de Yougoslavie et du Sri-Lanka.

BERNE

Pour les 800 ans de Berne : le "Zwibelemärit" en photos et l"Histoire de Berne" en BD



Le "Zwibelemärit": une tradition Photo : ONST bernoise.

Deux contributions originales aux festivités du 800ème anniversaire de la Ville de Berne viennent d'être publiées en ce début d'année. "Zwibelemärit", de Rudolf Ramseyer, propose un regard sur le célèbre marché aux oignons alors que "Die Geschichte von Bern", avec des textes de Hansruedi Lerch et des dessins de Peter Siegel, est une tentative intéressante de sensibiliser un vaste public à l'histoire de Berne par le biais de la bande dessinée. R.J. Ramseyer remonte avec son "Zwibelemärit" jusqu'aux origines de cette tradition typiquement bernoise qu'est le Marché aux oignons. Ainsi, la légende selon laquelle le marché serait issu d'un droit accordé aux cultivateurs fribourgeois en guise de remerciement pour leur aide après l'incendie de 1405 serait sans fondement. Plus prosaïquement, ce sont des paysons venus du Vully vendre leurs produits (et surtout des oignons), à Neuchâtel, Morat, Fribourg et, dès le 18ème siècle, à Berne, qui sont à l'origine du "Zwibelemärit". L'on peut suivre l'évolution du marché bernois par une riche iconographie, jusqu'à notre époque, jusqu'aux célèbres batailles de confettis. "Die Geschichte von Bern" présente pour sa part quelque 300 ans d'histoire bernoise en bandes dessinées racontées par Adrian von Bubenberg, élu maire de Berne en 1477. Cette figure historique y décrit la fondation de la Ville en 1191, les querres, les extensions successives de son territoire, les incendies et les épidémies de peste, jusqu'aux guerres avec la Bourgogne, époque à laquelle Berne était devenue

fallait compter.

Budget serré



L'Université de Berne. Des cours seront suspendus pour des raisons Photo: ONST économiques.

Les cours de sociologie du développement, donnés par le Conseiller National socialiste Jean Ziegler, chargé de cours depuis 1968 à l'Université de Berne, sont menacés par les économies imposées à la haute école. La Faculté de Droit et de Sciences Economiques a en effet décidé de suspendre en premier lieu les postes des chargés de cours.

FRIBOURG

Décès de l'ancien Conseiller aux Etats Paul Torche

Paul Torche, Conseiller aux Etats (jusqu'en 1972), ancien président du Conseil des Etats (en 1970), est décédé. Il avait marqué le monde politique fribourgeois des années quarante à septante et s'était investi, après sa retraite politique, la promotion dans l'Université de Fribourg. Il avait 78 ans.

NEUCHATEL

Pauvre ou pas pauvre?

Les Neuchâtelois pauvres ne sont peut-être pas aussi nombreux que l'on a bien voulu le dire. C'est du moins l'avis exprimé par de nombreux députés du Grand Conseil qui ont décidé de classer une motion demandant au gouvernement si Neuchâtel avait des pauvres. Selon une étude de l'Université de Neuchâtel, un habitant sur cinq du canton doit être considéré comme pauvre. Mais les résultats de cette enquête commandée par l'Etat ont donné lieu, au Grand Conseil, à un long débat teinté de sceptiscisme.

La fiscalité mise en doute Au chapitre des solutions, le Conseil d'Etat, par la voix de Pierre Dubois, chef du département de l'économie publique, est resté très timide. Il a



A Neuchâtel, on se demande qui est pauvre dans le canton ...

Photo: ONST

minimisé le problème, ce qui fit dire au député Fernand Cuche, du groupe des petits partis : "Je crois que le Conseil d'Etat n'a pas encore senti la gravité des situations". Selon M. Dubois, la fiscalité à elle seule ne permet pas de cerner le problème de la pauvreté. Le revenu imposable n'est pas le revenu disponible, a-t-il fait valoir. De nombreux retraités, l'une des catégories de la population à venir grossir les rangs des pauvres, en sont les exemples. Ainsi Neuchâtel, s'agissant

une puissance avec laquelle il

des rentiers AVS, totalise des exonérations pour 100 millions de frs.s. par an. M. Dubois a évoqué également les niches fiscales que constituent les frais forfaitaires et les valeurs immobilières sous-évaluées.

Aide individuelle au loyer Le Conseiller d'Etat a promis pour cette année un rapport sur l'aide individuelle à apporter aux personnes ayant des loyers trop lourds. Cette aide serait "vitale", selon le député socialiste Francis Berthoud, pour qui le problème essentiel de la pauvreté réside dans le loyer. M. Dubois a annoncé également un projet visant à introduire une assurance perte de gains obligatoire pour les chômeurs. A propos de chômage, il n'a pas caché qu'il risquait d'augmenter sensiblement cette année. En ce qui concerne les familles mono-parentales, autre catégorie forcément touchée par la pauvreté, des facilités fiscales ont récemment été introduites.

Pas de salaire minimum Certains députés de droite ont tenté de relativiser les taux de pauvreté en faisant remarquer qu'ils se fondent sur des données fiscales. Ce à quoi d'autres députés ont répondu que la fraude fiscale n'était pas le fait des pauvres. Aux nombres des suggestions non retenues, il a été question de l'introduction d'un salaire minimum garanti ainsi que l'idée d'offrir aux personnes surendettées les services de la Banque cantonale neuchâte-

loise. D'autre part, certains députés ont vivement critiqué une démarche du nouveau bureau de l'égalité et de la Sa responsable, Catherine Laubscher Paratte, a fait parvenir aux députés une longue lettre où, tout en faisant quelques suggestions, les appelait à faire en sorte que le rapport ne rejoigne pas les rayons des archives du Château.

TESSIN

La "Ligue des Tessinois" participera aux élections cantonales tessinoises

La "Lega dei Ticinesi" ("ligue des Tessinois"), nouvelle formation politique dont il est question depuis quelques temps au Tessin, participera aux prochaines élections cantonales d'avril. La ligue entend présenter des candidats aussi bien au Grand Conseil qu'au Conseil des Etats: c'est en tous cas ce qu'a déclaré Flavio Maspoli, directeur de l'hebdomadaire "Il Mattino della domenica". La "Lega dei Ticinesi" s'inspire du modèle des ligues du nord de l'Italie qui avaient décroché plus de 20% des voix dans certaines régions lors des élections en mai dernier. La ligue tessinoise prône le "Tessin aux Tessinois" à travers une plus grande autonomie vis-à-vis de Berne et propose une plus grande écoute des classes sociales défavori-

700ème: le "Castelgrande" renaît à la vie



"Castelgrande" à Bellinzona. L'ouverture du 700ème y a eu lieu.

Photo: ONST

Le "Castelgrande", le plus vieux château de Bellinzone, se réveille de son long sommeil de Belle au bois dormant en cette année jubilaire du 700ème. La restauration de l'édifice est bientôt terminée et le "Castelgrande", que l'on nomme aussi "Castelvecchio" ou Château d'Uri.

L'évêque de Lugano inquiet à propos des deniers du culte

Une déclaration* du Gouvernement tessinois, selon laquelle les impôts ecclésiastiques n'ont pas de bases légales suffisantes, cause quelques soucis à l'évêque de Lugano, Eugénio Corecco. Il estime quant à lui qu'en tant qu'association de droit public, les paroisses devraient avoir le droit à un financement approprié afin de remplir leur mission institutionnelle. Dans une lettre envoyée aux paroisses du diocèse en difficulté, il a par ailleurs exhorté les dites paroisses à sensibiliser la population à leurs tracas financiers, en espérant que les pouvoirs publics résolvent ce problème "rapidement, de façon réaliste et convenable" *Le Gouvernement tessinois

avait décidé le 19 décembre dernier que les impôts ecclésiastiques n'avaient pas de bases légales suffisantes. Une quarantaine de paroisses catholiques, sur les 300 que compte le Tessin, percoivent de telles contributions

Mort de l'ancien Conseiller aux Etats Bixio Bossi

L'ancien Conseiller aux Etats et avocat tessinois Bixio Bossi vient de décéder au début du mois de janvier à l'âge de 94 ans à Montagnola. Il avait été président du Parti Radical Tessinois de 1921 à 1946, membre du Conseil Municipal de Lugano de 1924 à 1932 et du Grand Conseil tessinois de 1922 à 1947. Elu au Conseil National en 1931, il devenait Conseiller aux Etats onze ans plus tard et l'est resté jusqu'en 1969. Il avait en outre présidé le Conseil des Etats en 1951.

VAUD

Aboutissement d'une initiative dans le canton de Vaud

L'Association Vaudoise des Locataires (AVLOCA) est en train de voir aboutir son dernier projet. En effet, elle a recueilli 14.700 signatures (12.000 étaient nécessaires) pour son initiative "pour l'utilisation d'une formule officielle lors du changement de locataires". Selon le code des obligations, les cantons où règne la pénurie de logements peuvent rendre obligatoire, lors du changement de locataire,

Chasseurs, à vos sons

tant et la date d'entrée en vigueur du précédent loyer, le montant du nouveau, les motifs de la hausse, ainsi que les possibilités de contestation. Cette formule est déjà obligatoire à Neuchâtel et à Genève. Dans ce dernier, son usage appliqué aux baux commerciaux fait l'objet d'un recours des milieux immobiliers au Tribunal Fédéral. Elle est sur le point d'être introduite en Valais, en discussion dans les autres cantons romands. L'initiative vaudoise avait été lancée en septembre 1990 après que le gouvernement cantonal eut refusé de rendre la formule obligatoire. Alors que le Grand Conseil entendait préserver les rapports de confiance entre propriétaires et locataires, l'AVLOCA faisait valoir que

la formule où figurent le mon-

Transports

les locataires étaient mal pro-

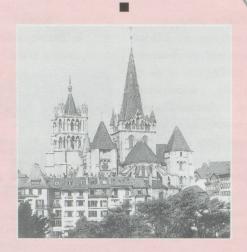
tégés contre des hausses de

loyer abusives, imposées lors

de la conclusion du nouveau

bail.

Les 115 députés vaudois (sur 200) qui soutiennent le projet "prioritaire" de la ligne ferroviaire Paris-Milan via Dijon et Lausanne ont reçu une réponse favorable du Conseil d'Etat. Celui-ci est prêt à cofinancer une étude sur l'amélioration du tronçon Lausanne-Dôle et indique qu'il accorde à cette ligne une importance semblable à la liaison Genève-Mâcon. L'étude sera coordonnée par la Communauté de travail du Jura (CTJ), qui réunit la Franche-Comté, les cantons de Berne, Neuchâtel,



Le 2 juillet 1991, la cathédrale de Lausanne verra la création, en ouverture du festival de la Cité, de "Paysmusique", oeuvre commandée par la Confédération au compositeur valaisan Pierre Mariétan. "Paysmusique" fait partie de la "Fête des Quatre cultures" attribuée à Lausanne. Dirigée par l'auteur, l'oeuvre met en jeu la musique des parlers enregistrés à travers toute la Suisse, associés à des voix d'enfants des écoles de Lausanne, à un soliste, à deux récitants, à un percussionniste, à l'orgue de la cathédrale et à l'ensemble instrumental français 2E-EM. Un groupe de seize joueurs de cors géants introduira l'oeuvre à l'extérieur de la cathédrale. La séquence finale de cette oeuvre comprendra le plus grand nombre possible de sonneries de cloches du pays. Aussi le groupe "Paysmusique" lance-t-il un appel aux chasseurs de son qui voudraient partici-Numéro d'appel per à la création en faisant parvenir aux organisateurs un enre-19/41 21 20.52.84 gistrement des cloches de leur région. Pierre Mariétan est un Suisse de Paris. Au cours des 15 dernières années, il a donné de nombreux concerts, avec sa formation le groupe "G.E.R.M." à la Porte de la Suisse.

Jura et Vaud. Le Conseil d'Etat indique en outre qu'il accorde une importance égale aux liaisons par Mâcon-Genève et par Vallorbe-Dôle : à la première en tant que liaison rapide au réseau TGV, à la seconde en tant que desserte avec le TGV Rhin-Rhône à améliorer et comme couloir de marchandises. Le Conseil d'Etat conclut en indiquant que les deux projets sont indispensables pour le développement du canton, complémentaires et non opposés.

A ceux qui ne sont jamais allés à Lausanne

On dit, méchamment, que tout se perd. Faux, répondent les Lausannois, qui viennent de se voir désigner un nouveau quet en la personne d'Arnaud Lebet, 25 ans. Les citadins pourront entendre encore l'appel nocturne tombant du haut de la cathédrale : "C'est le guet ... il a sonné douze. Eteignez vos foyers. Allumez vos lanternes". M. Lebet succède à Willy Annen, qui prend sa retraite après plus de trente ans ... et dix mille nuits de garde. Rappel d'un passé révolu, Lausanne est aujourd'hui la seul ville à conserver cette permanence nocturne, 365 jours par an, de 22 heures à 2 heures du matin. Précisons que le guet est un fonctionnaire municipal employé à temps partiel : outre sa tâche de veilleur, il accueille et informe les touriste. Et lorsqu'il part en vacances, des étudiants le remplacent.

ZURICH

L'avocat de la P-27 candidat au Grand Conseil zürichois

L'avocat zürichois et ancien président de la Société Suisse pour la protection de l'environnement Bernhard Wehrli est candidat de l'Alliance des Indépendants (AdI) pour les élections au Grand Conseil d'avril prochain. Avocat du service de renseignements P-27, il avait été découvert à la fin de l'année dernière. Selon un communiqué, sa candidature a été approuvée à l'unanimité par le comité de l'Adl.

Délit d'initié



La place de finances s'enrichit d'un nouveau scandale ...

Le parquet de Zürich a ouvert une information judiciaire contre la Rothschild Bank AG, soupconnée d'avoir commis un délit d'initié lors de la reprise du chocolatier suisse Jacobs Suchard par le groupe américain Philip Morris le 22 juin 1990. D'après le "Spiegel", la banque aurait acheté des actions Jacobs Suchard alors que les négociations en vue du rachat étaient déjà amorcées.

Fusion dans l'édition

Les deux maisons d'éditions Unionsverlag et Limmart-Verlag, fondées toutes deux en

1975, vont fusionner, avec dans une première étape une réunion au niveau de la production et de l'administration. La fusion juridique devrait être effective à la fin de l'année et la distribution en commun au printemps 1992. Les deux maisons conserveront nom et programme propres, essais et littérature internationale pour la première, auteurs suisses et monographies d'artistes pour la seconde. La fusion se fait pour des raisons stratégiques et non économiques, a-t-il été précisé lors d'une conférence de presse à Zürich. Unionsverlag est une société par action et publie 15 à 20 titres par an. Limmat-Verlag est une coopérative dont le rythme de parution annuel se situe autour de 15 titres. La forme juridique de la nouvelle entreprise n'a pas été encore déterminée.

Pour ce 700ème anniversaire, la Fondation Butini à Onex /Genève ouvre un

Concours

Création d'un Insigne du ler août avec l'idée d'échange entre les Maisons, Foyers, Homes pour personnes âgées de Suisse et des Communautés Suisses à l'étranger.

Exposition

de tous les Insignes du 22 juillet au 28 août 1991 à la Fondation Butini.

Un jury "Inter-générations" décernera les prix lors du

Vernissage

le 22 juillet 1991.

Le délai d'envoi de votre création est fixé au 31 mai 1991 à l'adresse suivante :

Fondation Butini 14, chemin Gustave Rochette CH-1213 Onex/Genève Tél.: (022) 793.66.33



la Fondation.